



Opération d'aménagement du centre ancien de Bordeaux

Compte-rendu de l'atelier « Habitat et mobilité »

Jeudi 17 octobre 2024 - Centre d'animation Saint-Pierre

INTRODUCTION

Dans le cadre de la concertation préalable autour de l'opération d'aménagement du centre ancien de Bordeaux, des ateliers thématiques ont été organisés dans les 3 secteurs de concertation identifiés (Bordeaux Nansouty / Bordeaux Centre / Bordeaux Sud).

Ils avaient pour thématiques :

- Le paysage et le cadre de vie (atelier du 9 octobre 2024)
- L'économie et la vie locale (atelier du 10 octobre 2024)
- L'habitat et la mobilité (atelier du 17 octobre 2024)

Leurs objectifs étaient de :

- Partager le diagnostic usagers et technique des thématiques abordées pendant l'atelier
- Identifier des propositions concrètes pour chaque secteur identifié avec les participants

Le présent compte rendu restitue les propositions émises lors de l'atelier sur l'habitat et la mobilité qui a eu lieu le 17 octobre 2024 au centre d'animation Saint-Pierre. Cet atelier a réuni 15 participants.

Liste des intervenants :

Equipe de Bordeaux Métropole :

- **Stéphane CAZE**, Adjoint au Directeur Général de l'Aménagement de Bordeaux Métropole
- **Leila CANTAL-DUPART**, Architecte chargée d'inventaire et de recensement de la ville de Pierre au sein de la Direction de l'urbanisme
- **Aude CHATENET**, Cheffe de projet Renouvellement Urbain à la Direction de l'habitat et de la politique de la Ville
- **Loelia CASTAINGS**, Chargée de mission participation citoyenne au sein de la Direction Conseil et Organisation de Bordeaux Métropole

Equipe de HAME :

- **Jean-Rémy DOSTES**, Architecte urbaniste
- **Valentine PELTIER**, Architecte urbaniste

Equipe d'animation Neorama :

- **Bastien DIJON**, Consultant concertation
- **Ophélie JOVELIN**, Cheffe de projet concertation

L'opération d'aménagement du centre ancien de Bordeaux

La requalification du centre ancien de Bordeaux est une opération au long cours qui s'est structurée de manière partenariale dans le cadre de la convention pour le Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) pour travailler sur l'habitat, le cadre de vie, l'économie et la vie locale.

L'intervention publique menée sur le secteur a eu de nombreux effets positifs et a permis la réalisation de plusieurs projets sur le secteur. Pour autant, des enjeux demeurent sur le centre ancien dans un contexte qui a fortement évolué. Bordeaux Métropole a donc décidé d'initier une nouvelle réflexion sur le secteur dans une démarche de concertation aboutie.

Cette réflexion a débuté à l'automne 2023 par le lancement de la concertation préalable. Un diagnostic usagers a ainsi été réalisé. Il a été complété par un diagnostic technique développé sur chaque thématique du projet.

Le périmètre retenu pour cette étude s'étend sur une aire de 323 hectares autour de trois secteurs :

- Une partie du quartier de Bordeaux Centre intégrant la Place Gambetta, Hôtel de Ville, Cours Victor Hugo et une partie de Saint-Augustin, Tauzin et Alphonse Dupeux,
- Une partie du secteur de Bordeaux Sud comprenant Saint-Michel, Sainte-Croix, Victoire englobant le quartier de la Gare Saint-Jean,
- Une partie du quartier de Nansouty, Saint-Genès, Saint-Augustin et Alphonse Dupeux

ATELIER HABITAT

La restitution du diagnostic thématique

Le diagnostic usagers

Le diagnostic usagers fait état d'une bonne accessibilité aux utilités (commerces, transports, etc.) grâce à un environnement particulièrement favorable. Cependant, les participants concèdent la difficulté d'accessibilité pour les publics fragiles comme les seniors, les PMR et les personnes en situation de handicap.

Le développement des logements sociaux ainsi que le déploiement du permis de louer ont été appréciés. L'extension du permis de louer ainsi que la réglementation des logements Airbnb est souhaitée. Toutefois, les participants estiment que le coût élevé des loyers entraîne une gentrification du centre ancien.

Enfin, 23% des répondants au questionnaire ne souhaitent pas vivre dans le centre ancien. Ils ont imputé cette décision au manque de qualité des logements (coût, superficie, état, performance énergétique, etc.).

Le diagnostic technique

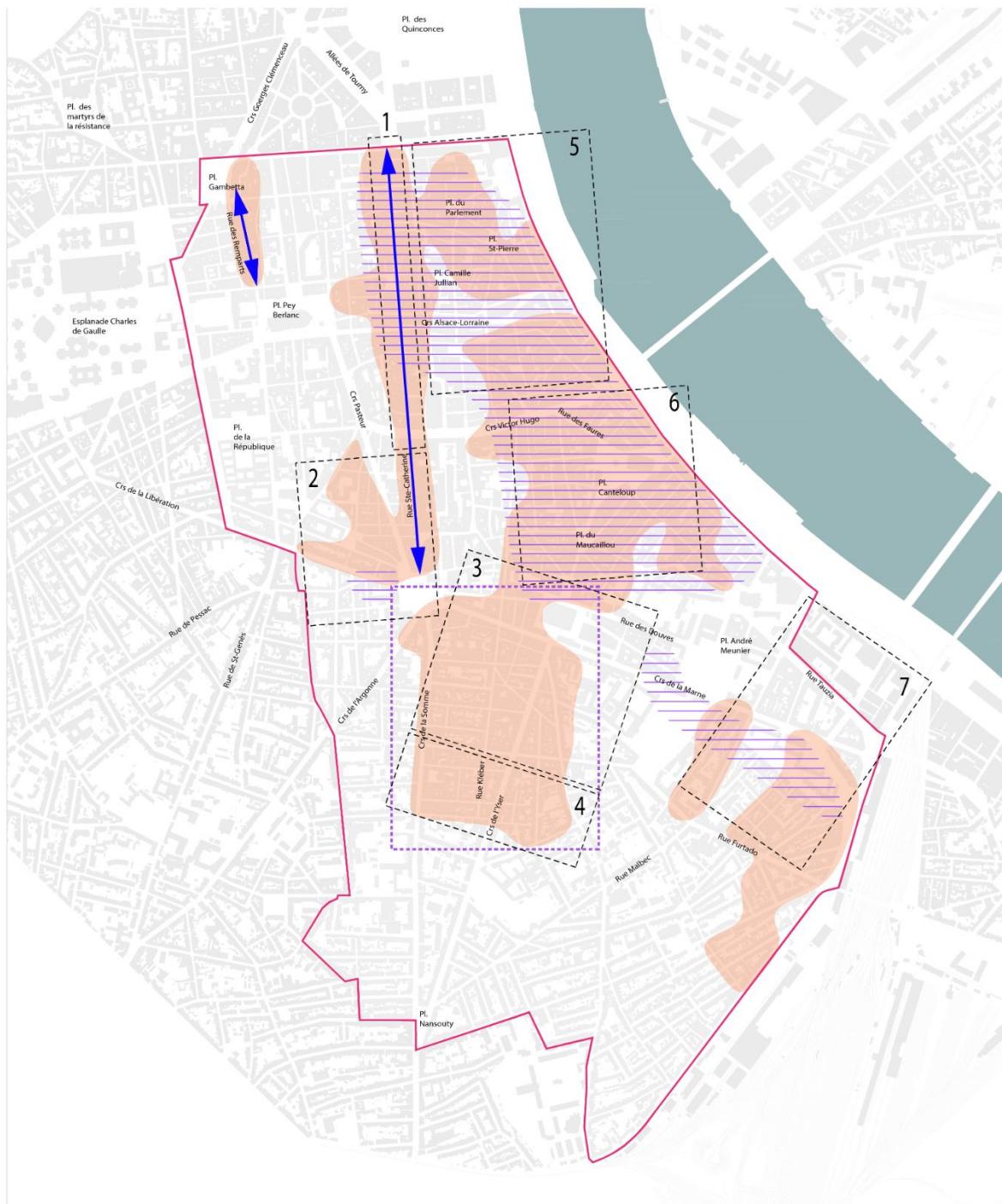
Le parc immobilier est majoritairement composé de petites surfaces. Les performances énergétiques des logements sont principalement en D, E, F ou G. Un des principaux enjeux consiste à sensibiliser et accompagner les propriétaires à la rénovation et à la réalisation de travaux dans leur bien.

Par ailleurs, la concentration d'indicateurs de dégradation sur certains secteurs laisse suspecter une potentielle concentration de mal logement dans le centre ancien. Cette suspicion peut recouvrir des

éléments très larges allant de la notion d'inconfort dans le logement à des questions de dégradation plus importante. Ainsi, la pertinence de l'élaboration d'une stratégie d'amélioration de l'habitat en fonction des problématiques de chaque secteur convient d'être questionnée.

L'augmentation des prix de l'immobilier semble se stabiliser récemment, mais la question du potentiel développement d'une offre de logement abordable peut se poser.

Enfin, le diagnostic témoigne de certaines situations de vacance de logement (qui reste cependant faible en proportion), dont de la vacance au-dessus des commerces.



Secteur concentrant des problématiques de potentiel de mal logement

Présence de logements abordables

Secteur qui cumule plusieurs enjeux

← Secteur de conc.
commerce

Carte 1 : Habitat – synthèse du diagnostic et réflexions en cours

L'ATELIER

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS :

De nombreuses contributions ont porté sur **l'entretien et la réhabilitation du patrimoine immobilier**. A l'échelle du **périmètre global** du centre ancien, les habitants ont demandé que des contrôles soient effectuées en ce qui concerne les ravalements de façade ainsi que les travaux d'intérieur dans le secteur sauvegardé. Les participants ont également estimé qu'une information accrue auprès des particuliers et professionnels de l'immobilier sur ce sujet est nécessaire. Par exemple, ils ont préconisé la sensibilisation des syndicats de copropriété aux enjeux de la rénovation énergétique, mais aussi la diffusion d'une information auprès des propriétaires sur l'isolation des logements en pierre. Ils ont en outre souligné l'importance d'impliquer les notaires pour sensibiliser les acheteurs aux enjeux logement dans le centre ancien. Sur le secteur **Victoire Sud**, la conduite de Déclaration d'Utilité Publique pour obliger les propriétaires à réaliser les travaux est fortement souhaitée. La création de logements locatifs sociaux sur le secteur est également questionnée. La nécessaire lutte contre les marchands de sommeil sur le secteur a également été abordée par les habitants. Les participants ont également interpellé la collectivité sur la possibilité de préempter un immeuble situé près de la rue Elie Gintrac. Sur le secteur **Saint-Michel**, quelques participants ont suggéré d'autoriser les personnes sans abri à occuper temporairement des locaux municipaux vacants afin d'éviter leur dégradation, tout en permettant une mise à l'abri des personnes à la rue.

En matière de **mutualisation des espaces**, les participants ont proposé de généraliser les systèmes de lieux partagés à l'échelle d'un quartier, pour mettre en place des locaux de poubelles, des buanderies ou bien encore des chambres d'amis communes. Sur le secteur **Saint-Pierre**, les riverains souhaitent qu'un travail soit réalisé sur les cœurs d'îlots (travail sur les communs et la végétalisation).

La question de l'accès au **logement** a également fait l'objet de nombreuses propositions sur le **périmètre global**. Les riverains ont expliqué attendre des pouvoirs publics une densification des dents creuses et la préemption de terrains par la collectivité pour y construire des logements intergénérationnels. Dans cette perspective, les participants ont proposé la création d'un critère « logement intergénérationnel » pour l'attribution des logements sociaux. En outre, afin de favoriser la multiplication de logements abordables, les habitants ont suggéré le développement d'une offre de logements temporaires pour les personnes sans abri, ainsi que la poursuite de l'encadrement des loyers.

Sur le secteur **Pasteur-Victoire**, les participants ont demandé que la part des professions libérales occupant de grands logements dans le centre soit réduite au profit des familles par exemple. Sur le secteur **Saint-Pierre**, un turn-over des résidents a été constaté. Pour y faire face, les participants ont proposé de diversifier la superficie des logements et de prendre des mesures afin de réduire le nombre de locations touristiques de type Airbnb.

L'enjeu de la **mixité sociale** a aussi beaucoup été abordé pendant l'atelier. Pour les habitants, cet enjeu passe par l'agrandissement de la taille des logements pour accueillir les familles et la diversification des aménagements de l'espace public. L'idée est de tendre vers un centre ancien plus inclusif pour toutes les catégories d'âge et tous les milieux sociaux. Sur le secteur **Pasteur-Victoire**, une adaptation des aménagements de l'espace public aux enfants est fortement souhaitée.

Le sujet de **l'accessibilité** est aussi revenu à de nombreuses reprises. D'une part, les habitants ont demandé à renforcer l'accessibilité de certains publics sur le **périmètre global**, via l'installation de bancs pour les publics fragiles et l'adaptation des typologies de logements aux PMR.

D'autre part, sur le secteur **Sainte-Catherine**, les participants ont estimé qu'en cas d'absence de porte d'accès indépendante des commerces de rez-de-chaussée, la création d'accès direct aux logements situés aux étages est nécessaire. Sinon, ils ont également proposé de transformer ces logements en espaces d'activités, comme des espaces de coworking.

La **végétalisation** est également beaucoup revenue dans les échanges. Sur le **périmètre global**, les participants ont principalement exprimé le besoin d'investir les coeurs d'îlots pour les transformer en îlots de fraîcheur. Certains résidents ont aussi loué la création d'espaces extérieurs (balcons, vérandas) dans les combles des logements du centre ancien. Sur le secteur **Sainte-Catherine**, les riverains ont estimé qu'il pourrait être opportun de soumettre au budget participatif le devenir des coeurs d'îlots des zones relativement denses, ou bien d'en faire directement des îlots de fraîcheur. Sur le secteur **Saint-Pierre**, plusieurs propositions ont été formulées, comme la végétalisation des croisements de rue ou bien encore la création de micro-forêts.

Enfin, certains participants ont exprimé leur attachement à la **tranquillité** dans le centre ancien, en demandant notamment la réduction des nuisances sonores causées par le passage du tramway dans les zones résidentielles.

Les **acteurs à mobiliser** (au-delà des collectivités directement impliquées) pour entreprendre toutes ces actions sont l'ensemble des bailleurs sociaux dont Incité, et les habitants du centre ancien. Sur le secteur **Victoire Sud**, le collectif « Elie ta rue » est également mobilisable sur ces questions. Le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) a également été cité pour ses analyses portant sur les fragilités existantes du centre ancien. Une information accrue sur les aides à destination des propriétaires pour la réalisation d'un diagnostic structurel est souhaitée. La question des coûts des travaux a également été soulevée par les participants de l'atelier. Ces derniers ont proposé de favoriser l'accessibilité et la circulation des artisans dans le centre ancien, afin de limiter les répercussions sur le coût des travaux.

ANNEXES

PERIMETRE GLOBAL	
Entretien et réhabilitation du patrimoine immobilier	<ul style="list-style-type: none">• Effectuer des contrôles des travaux réalisés en intérieur dans les logements du secteur sauvagardé.• Effectuer des contrôles des réhabilitations et ravalements de façade.• Sensibiliser les syndicats de copropriété aux enjeux de la rénovation énergétique.• Sensibiliser les propriétaires et professionnels sur l'isolation des logements en pierre (nul besoin d'isoler ce type de logements).• Encourager les propriétaires à installer un système de ventilation traversante à l'intérieur des logements afin de préserver la pierre.• Elargir les systèmes de ventilation à l'ensemble des immeubles.• Informer les notaires des enjeux du logement dans le centre ancien pour sensibiliser les acquéreurs lors de l'achat.

Mutualisation des espaces	<ul style="list-style-type: none"> Créer des locaux de poubelle communs à l'échelle du quartier. Mettre en place un système de buanderies, chambres d'amis et vélos en commun. Aménager des locaux associatifs pour accueillir des usages partagés (restaurants collectifs, sanitaires, douches).
Mixité sociale	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier l'aménagement des espaces publics pour favoriser la mixité sociale et générationnelle. Adapter la taille des logements aux familles via des jonctions d'appartements.
Logement	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'encadrement des loyers. Développer une offre de logements provisoires pour les personnes sans abri. Investir les dents creuses et préempter des terrains pour construire des logements à vocation intergénérationnelle. Créer un critère d'attribution « logement intergénérationnel » pour l'obtention des logements sociaux.
Végétalisation	<ul style="list-style-type: none"> Investir les cœurs d'îlots pour les transformer en îlots de fraîcheur. Permettre la création d'espace extérieur (balcons, vérandas) dans les combles des particuliers.
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les typologies de logement aux PMR. Installer des bancs dans l'espace public à destination des publics fragiles.
Tranquillité et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> Réduire le bruit du tramway dans les zones résidentielles.
SECTEUR : SAINTE-CATHERINE	
Végétalisation	<ul style="list-style-type: none"> Créer des espaces communs en cœur d'îlot, en priorité dans les zones pas trop denses pour en faire des îlots de fraîcheur, ou soumettre ces espaces au budget participatif
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> Créer un accès aux logements situés à l'étage en cas d'absence de porte d'accès indépendante des commerces du rez-de-chaussée
Activité économique	<ul style="list-style-type: none"> Transformer les logements sans accès indépendant des commerces en espaces d'activités (coworking par exemple)
SECTEUR PASTEUR-VICTOIRE	
Mixité sociale	<ul style="list-style-type: none"> Aménager les espaces publics de façon ludique avec une attention particulière aux enfants (cf rue Pressensé)
Augmentation de l'offre de logement	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'occupation des grands logements par les professions libérales (cf Cours de la Marne)
SECTEUR VICTOIRE SUD	
Entretien et réhabilitation du patrimoine immobilier	<ul style="list-style-type: none"> Faire des Déclarations d'Utilité Publique pour obliger les propriétaires à réaliser des travaux Encourager les bailleurs sociaux comme Incité à créer des logements locatifs sociaux sur le secteur Lutter contre les marchands sommeil Préempter les immeubles dégradés, comme un immeuble situé près de la rue Elie Gintrac
SECTEUR SAINT-PIERRE	
Mutualisation des espaces	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les contrôles des cœurs d'îlots fermés au public Populariser les Incroyables Comestibles

Augmentation de l'offre de logement	<ul style="list-style-type: none"> Adapter la politique de l'habitat à toutes les superficies de logements afin de réduire le turn-over et la multiplication des logements Airbnb.
Végétalisation	<ul style="list-style-type: none"> Investir les croisements de rue. Créer des micro-forêts. Multiplier les îlots de fraîcheur.
SECTEUR SAINT-MICHEL	
Entretien et réhabilitation du patrimoine immobilier	<ul style="list-style-type: none"> Multiplier les occupations temporaires au-dessus des locaux municipaux pour les personnes sans abri (cf école Menuts) afin d'éviter la dégradation des logements.

ATELIER MOBILITE

La restitution du diagnostic thématique

Le diagnostic usagers

Les usagers ont partagé leur appréciation des aménagements favorisant les mobilités douces, bien qu'ils signalent également des conflits d'usages entre automobilistes, cyclistes, piétons et utilisateurs de trottinettes. Ils ont également exprimé le besoin de sécurisation des aménagements de mobilité.

Les automobilistes ont témoigné de difficultés de stationnement sur certains secteurs. D'autres participants ont déploré des nuisances sonores liées à la circulation automobile.

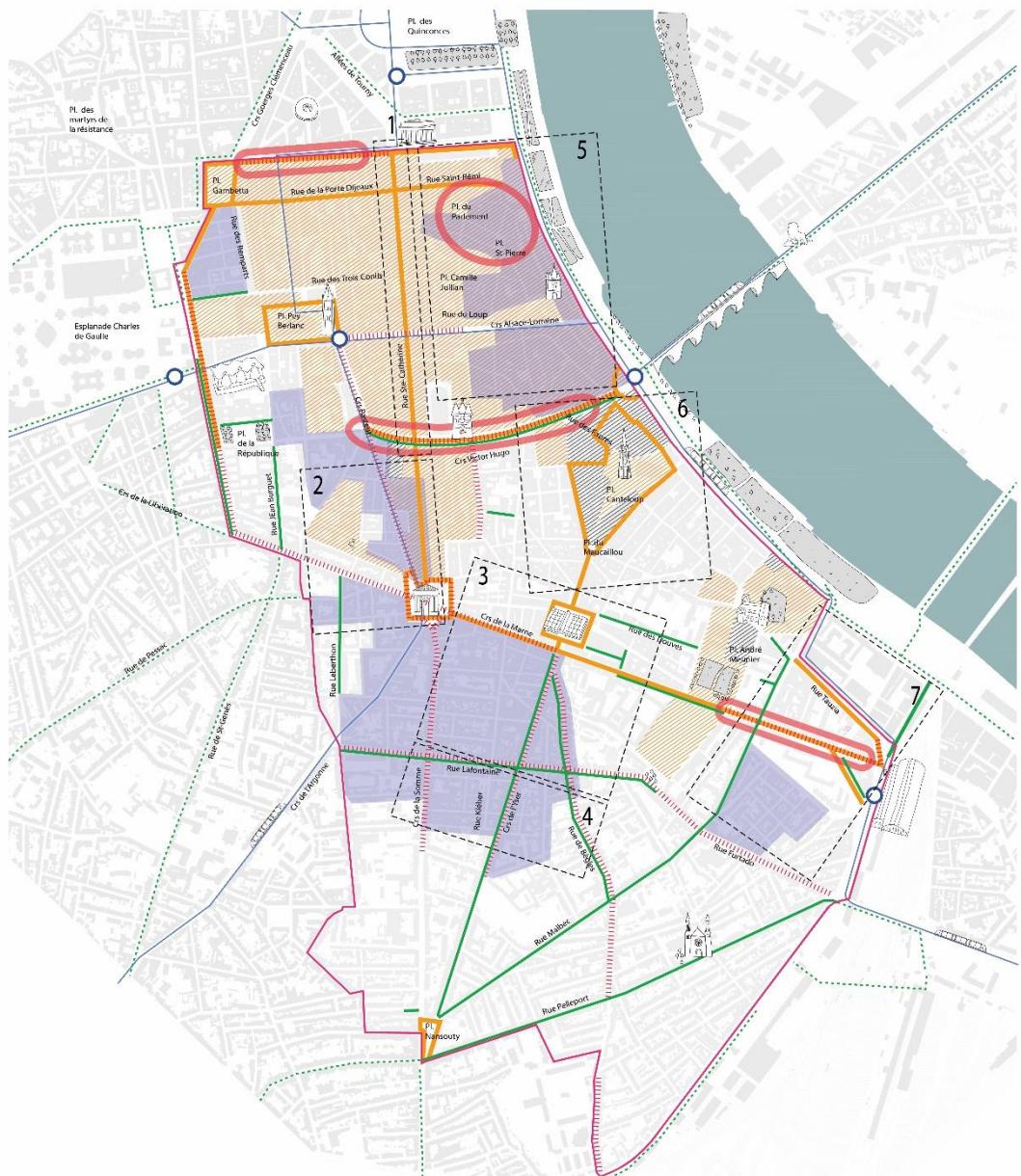
Le diagnostic technique

Sur le secteur Bordeaux centre, une clarification du maillage cyclable semble nécessaire pour pacifier les conflits entre piétons et cycles. Le diagnostic technique fait également état d'un besoin d'amélioration de l'accessibilité des espaces publics pour l'ensemble de la population.

Sur le secteur de Saint-Michel, la sécurisation du maillage cyclable constitue aussi un enjeu important.

Sur le secteur de Nansouty, une clarification des usages est à privilégier sur les axes structurants. La liaison cyclable près de la gare, l'itinéraire Est-Ouest ainsi que Nord-Sud paraissent constituer des axes à enjeux. Enfin, le diagnostic indique une concentration des problématiques de mobilité et d'accessibilité pour tous les publics sur le secteur Victoire sud.

Globalement, plusieurs points de vigilance ont été formulés en ce qui concerne les zones de rencontre. Il s'agit de zones de cohabitation entre les piétons et véhicules à faible vitesse, limitée à 20 km/h. Souvent méconnues voire confondues avec les zones piétonnes, les zones de rencontres sont sources de conflits d'usages. Leur mise en place n'entraîne pas nécessairement une évolution des comportements.



**CONCERTATION
ATELIER
MOBILITE**

Jeudi 17 octobre 2024

Bordeaux Métropole
Hame
Néorama

- Zones de mauvaise accessibilité des espaces publics
- Secteur borné actuel
- Secteur borné projeté en 2025
- Espaces publics de forte intensité piétonne
- Espaces publics porteurs de conflits de mobilités
- Zone d'intenses conflits de mobilités cycles / piétons

NORD

- Tram
- Pôles d'échanges multimodaux (PEM)
- Périmètre de l'opération Centre Ancien
- Aménagements cyclable du Centre Ancien
- Principaux axes cyclables connectés au Centre Ancien

Carte 2 : Carte synthèse mobilité

L'ATELIER

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS :

A l'issue de l'atelier, les participants ont estimé que l'optimisation des zones de rencontre est une priorité sur le **périmètre global**. Cet objectif soulève notamment des enjeux de **sécurité**. D'après les habitants, le renforcement de la visibilité des voies de tramway dans les zones de rencontre et les zones piétonnes est essentielle à la résolution de ces problématiques de sécurité. Sur le secteur **Victoire Sud**, les participants sont très demandeurs d'une multiplication des zones de rencontre. A l'échelle du **périmètre global**, la sensibilisation de l'ensemble des usagers au code de la route et la différenciation des revêtements en fonction des modes de déplacement est également jugée nécessaire. En ce qui concerne les mobilités cyclables, les participants souhaitent un renforcement de la visibilité des itinéraires via le développement de la signalisation, mais aussi la mise en place d'un système d'éclairage et de peinture phosphorescente pour accroître la lisibilité des axes la nuit. Ils ont également souligné la dangerosité des voies cyclables à double sens. Pour ce qui est des déplacements piétons, ils recommandent la sensibilisation des enfants à l'usage sur les trottoirs. Sur le secteur **Sainte-Catherine**, les habitants ont exprimé le besoin de multiplier la signalisation « pied à terre » à destination des cyclistes afin de renforcer la sécurité des piétons. Sur le secteur **Pasteur-Victoire**, une amélioration de la connexion entre la piste cyclable du cours Pasteur et la place de la Victoire est attendue. Plus généralement sur ce périmètre, les habitants souhaitent une réforme du schéma de circulation afin de réduire les conflits d'usages. Sur le secteur **Saint-Michel**, les participants ont tenu à alerter la collectivité sur l'impraticabilité et la dangerosité des bandes cyclables présentes sur les voies de bus pendant les heures de forte affluence : ils demandent plus de sécurité pour les déplacements à vélo. Sur le secteur **Saint-Pierre**, les piétons ont formulé plusieurs propositions : l'établissement d'une priorité aux piétons, la sensibilisation de l'ensemble des usagers et le développement de revêtements spécifiques pour inciter les cyclistes à ralentir.

La deuxième priorité selon les participants est le **stationnement**. D'une part, à l'échelle du **périmètre global**, ils ont à la fois exprimé le besoin de faciliter le stationnement des artisans en voiture et de développer une offre tarifaire intéressante pour le stationnement des automobilistes venant occasionnellement dans le centre ancien, mais aussi de réduire les places de stationnement afin de libérer de l'espace sur la voirie. Les participants ont également déploré les stationnements sauvages et les livraisons sur les pistes cyclables et les voies de bus/vélos, notamment en période de forte affluence le matin. En ce qui concerne le stationnement des vélos, les participants souhaitent le développement de bicyclettes, notamment dans les zones résidentielles denses. Ils ont également demandé la sécurisation accrue des espaces publics de stationnement afin de lutter contre le vol de vélos. Sur le secteur **Tauzia Gare**, une augmentation de la taille des places de stationnement des vélos est fortement souhaitée au niveau du conservatoire.

L'accessibilité du centre ancien constitue également un enjeu prioritaire pour les participants. Ces derniers ont considéré qu'un certain nombre de mesures pouvaient être mises en place sur le **périmètre global** pour favoriser l'accès des personnes extérieures au centre ancien, comme la multiplication des parkings relais en périphérie, mais aussi l'amélioration de la vitesse et de la fréquence du tramway. Un élargissement des trottoirs est également souhaité. Sur le secteur **Saint-Pierre**, il s'agit notamment d'améliorer l'accessibilité des espaces publics pour les PMR : cela passe aussi par la révision de la taille des places de stationnement des PMR.

Enfin, les participants désirent qu'une optimisation de **l'offre de transports en commun et partagés** soit conduite. Pour ce faire, ils ont proposé la poursuite du développement du « free-floating » (système de location de véhicule en libre-service), la remise en service de la navette du centre-ville 24h sur 24h et la sensibilisation de l'ensemble des usagers du tramway afin d'assurer une meilleure cohabitation entre cyclistes et piétons. Les participants ont également avancé quelques idées concernant **l'offre cyclable**. Sur le secteur **Sainte-Catherine**, la création d'un itinéraire cyclable pour éviter la rue Sainte-Catherine, en passant par exemple par les quais, est souhaitée. Sur le secteur **Pasteur-Victoire**, les riverains aspirent à la création d'une piste cyclable continue pour traverser la place de la Victoire. Enfin, les participants ont expliqué qu'une nouvelle réflexion sur **la logistique urbaine** sur le cours Victor Hugo serait appréciée.

ANNEXES

PERIMETRE GLOBAL	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser l'ensemble des usagers au code de la route. • Différencier les revêtements en fonction des modes de déplacement. • Renforcer la visibilité des itinéraires cyclables et développer la signalisation en travaillant des parcours alternatifs afin d'inciter les cyclistes à emprunter des axes moins fréquentés • Réinterroger les voies cyclables à double sens car elles peuvent s'avérer dangereuses. • Mettre en place un système d'éclairage et de peinture phosphorescente pour une meilleure lisibilité des axes piétons la nuit, également adaptés aux personnes souffrant d'une déficience visuelle. • Renforcer la visibilité des voies de tramway dans les zones piétonnes et les zones de rencontre. • Sensibiliser les enfants sur les modalités de déplacement sur les trottoirs.
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le stationnement pour libérer de la place sur la voirie. • Lutter contre le stationnement sauvage et la livraison sur les pistes cyclables et les voies bus/vélo, notamment en période de forte affluence matinale • Développer des tarifs intéressants pour le stationnement des visiteurs occasionnels. • Faciliter le stationnement des artisans. • Développer des bicyclettes (parkings publics de vélos), en priorité dans les zones d'habitat dense. • Multiplier les espaces de stationnement des vélos dans les secteurs résidentiels et sur la voirie publique : <ul style="list-style-type: none"> ○ En incluant par exemple dans l'abonnement TBM des tarifs pour avoir accès à des parkings sécurisés pour les vélos ; ○ En situant ces parkings vélos à 50/100m des lieux d'intérêts afin de proposer une offre compétitive à la voiture. • Sécuriser davantage les espaces de stationnement des vélos afin de lutter contre les vols.
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir les trottoirs. • Améliorer la vitesse et la fréquence du tramway et multiplier les parkings relais afin de faciliter l'accès au centre ancien.

	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les aménagements et stationnements cyclables aux différents types de vélos (cargos, longs, etc.).
Offre de transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> Remettre la navette du centre-ville 24h sur 24h en service. Poursuivre le développement du « free-floating » (véhicule en libre-service). Sensibiliser l'ensemble des usagers afin d'assurer une meilleure cohabitation des cyclistes et piétons dans le tramway.
SECTEUR : SAINTE-CATHERINE	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Multiplier la signalisation « pied à terre » à destination des cyclistes, notamment au croisement des rues, afin d'accroître la visibilité des cyclistes et de renforcer la sécurité des piétons.
Offre cyclable	<ul style="list-style-type: none"> Créer un itinéraire cyclable pour éviter la rue Sainte-Catherine, en passant par exemple par les quais.
SECTEUR PASTEUR-VICTOIRE	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Retravailler le schéma de circulation pour réduire les conflits d'usage. Améliorer la connexion entre la piste cyclable du cours Pasteur et la place de la Victoire. Donner la priorité aux cyclistes quelques secondes avant les automobilistes au niveau des feux tricolores.
Offre cyclable	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une continuité et une traversée effective de la place de la Victoire. Dégager de l'espace sur la place de la Victoire pour la création d'une piste cyclable.
SECTEUR VICTOIRE SUD	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Multiplier les zones de rencontre.
SECTEUR SAINT-PIERRE	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les cyclistes à ralentir par des revêtements différenciés. Etablir une priorité aux piétons et sensibiliser l'ensemble des usagers.
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accessibilité des espaces pour les PMR. Revoir les entrées et sorties de places de stationnement pour améliorer l'accessibilité des PMR.
SECTEUR SAINT-MICHEL	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser les bandes cyclables présentes sur les voies de bus qui sont impraticables pendant les heures de forte affluence.
Logistique urbaine	<ul style="list-style-type: none"> Retravailler la logistique urbaine, en particulier sur le cours Victor Hugo.
SECTEUR TAUZIA GARE	
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le dimensionnement des places de stationnement des vélos au niveau du conservatoire.

PROCHAINES TEMPS

Une réunion publique de restitution permettra de présenter le Plan Guide réalisé grâce aux contributions des habitants. Elle aura lieu au début de l'année 2025.